



Communiqué de presse

Paris, le 06 juillet 2010

L'Industrie du tabac, toujours à la recherche du meilleur profit

La consommation de tabac provoque maladies et incapacités ; tout le monde le sait, sans toujours en saisir l'importance et la triste réalité : 60 000 morts prématurées par an en France, de plus en plus jeunes, sans distinction de sexe.

Ces grandes compagnies internationales ont des ambitions de croissance à deux chiffres : il leur faut toujours et toujours plus de dépendants et de décès pour les réaliser. Elles **s'opposent farouchement aux missions que se sont fixés les acteurs de santé publique dans la lutte contre le tabagisme**, dont l'un des objectifs est d'empêcher à tous prix l'initiation des plus jeunes.

L'industrie est au tabac ce que le moustique est au parasite du paludisme...

Face à une baisse des prix ciblant les jeunes, l'Alliance contre le tabac et ses membres, soutiennent la Ministre de la santé dans sa proposition de **renforcer la réglementation de l'offre du tabac par la mise en place d'une fiscalité plus contraignante**.

Alors qu'il est formellement démontré que les mesures financières et fiscales visant à réduire la demande de tabac sont efficaces, l'Alliance recommande¹ notamment :

- **une augmentation d'au moins 10 % des prix de l'ensemble des produits du tabac ;**
- **une harmonisation de la fiscalité des différents produits du tabac pour éviter tout transfert de consommation ;**
- **une augmentation significative de l'accise spécifique empêchant toute diminution des prix orchestrée par les industriels du tabac.**

Contacts :

Clémence CAGNAT-LARDEAU (Directrice) : 06 50 54 69 06

Professeur Yves MARTINET (Président) : 06 83 51 31 69

L'Alliance contre le tabac, coalition créée à la suite de la promulgation de la Loi Évin, regroupe aujourd'hui une trentaine de membres et de personnalités intervenant dans le contrôle du tabac.

¹ *Changer la fiscalité des produits du tabac : un outil de santé publique*, Alliance contre le tabac, 2009